

Source ADCV 2007.

Association de Défense du Cadre de Vie des habitants du quartier Saint-Martin et des riverains

Siège C/0 Madame Françoise BERNARD, Présidente du Conseil d'Administration - 450, Avenue Rossini 06250 MOUGINS

Pré - dossier de demande de protection renforcée du site Château de Currault Saint-Martin à Mougins (06) menacé par une Z.A.C. et diverses dégradations

à l'attention de Jean-Christophe SIMON, Conservateur régional des monuments historiques 23, Boulevard du Roi René
13617 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1
notre référence :25.09.2007

*Affaire suivie par Raphaëlle FOUREIX, Direction Régionale des Affaires Culturelles P.A.C.A.
Téléphone: 04.42.16.19.20 poste 1419 - Télécopie : 04.42.16.19.21*

Courriel : raphaëlle.dubois-foureix@culture.gouv.fr
Références : RF/2008/01



“ Un important site archéologique romain et médiéval à protéger “

Jean GUYON, Directeur des Antiquités de la région P.A.C.A., Direction Régionale des Affaires Culturelles P.A.C.A., le 13.01.1987

“ Ce dossier fait l’objet d’une étude très attentive auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Provence-Alpes-Côte d’Azur qui étudie l’éventualité d’une protection au titre de monument historique de la bastide appelée *Château Curault* dont l’intérêt patrimonial semble réel. “Jean-François HEBERT, Directeur de Cabinet du Ministère de la Culture et de la Communication sous l’autorité de Madame Christine ALBANEL, le 05.10.2007

Association de Défense du Cadre de Vie des habitants du quartier Saint-Martin et des riverains
Demande de protection renforcée du site Château de Currault Saint-Martin à Mougins (06). 2007

Présentation

1. Coordonnées des propriétaires
2. Plan de situation de l'édifice et visuels exploitables
3. Extrait du plan cadastral *mentionnant la section* et délimitant l'édifice
4. Notice historique sommaire
5. Plans et relevés de l'état actuel (schémas)
6. Photographies récentes : vues d'ensemble et éléments remarquables
7. Autres éléments documentaires et références
8. Note précisant le contexte et les motivations de la demande

1. Coordonnées des propriétaires

Adresse : Lieu-dit Château de Currault - Chemin du Château de Currault – 06250 MOUGINS

- Cadastre : AX n° 20, 24 à 28, 207
- Surface approximative : 5.124,54 m²

Propriétaires connus actuels (cinq au total) :

- Mr COURRIN, propriétaire des logements loués au sud-est
- Mr et Mme DUTTO, propriétaires-occupants et des familles en rapport avec la vie du bâtiment (ou anciens propriétaires) : ISOARDI, ROSTAGNI, CECCHETTI

Ces personnes seraient actuellement représentées par la société SNC Alta CRP Mougins titulaire d'une promesse de vente (à vérifier)

- Le bâtiment occupe un quadrilatère de 25 m x 28 m comportant des caves, des remises et des logements, articulés autour d'une petite cour s'ouvrant à l'ouest ;
- Le site du " Château de Currault / Plan Saint-Martin " est près de la limite nord-ouest du territoire mouginois avec Mouans-Sartoux.



2. Plan de situation de l'édifice et visuels exploitables

Pour mémoire, d'après **Robert THERNOT**, l'évocation du noyau primitif initial médiéval avant fossilisation par les extensions modernes

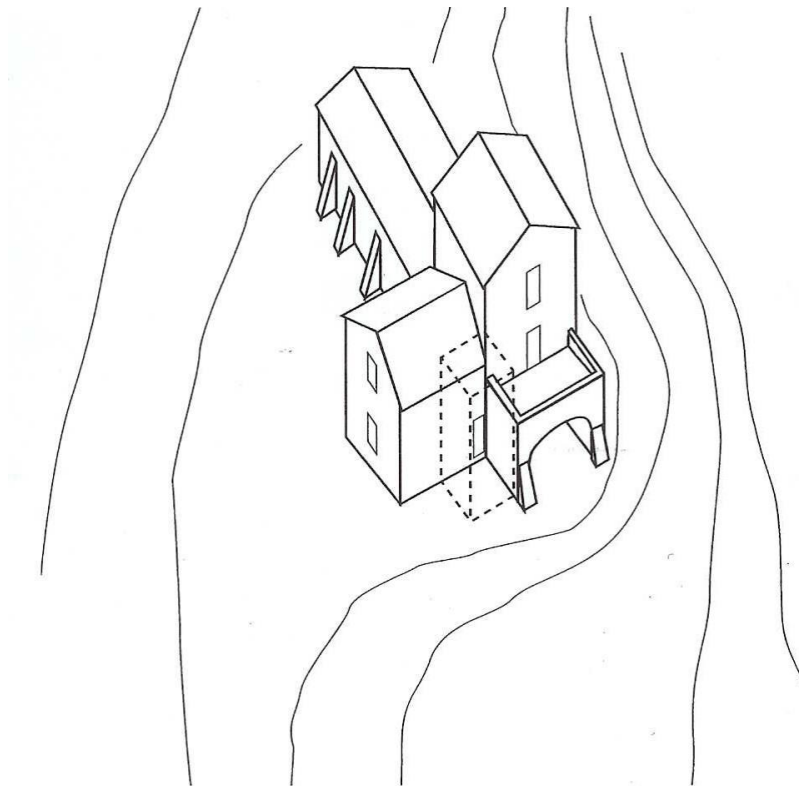
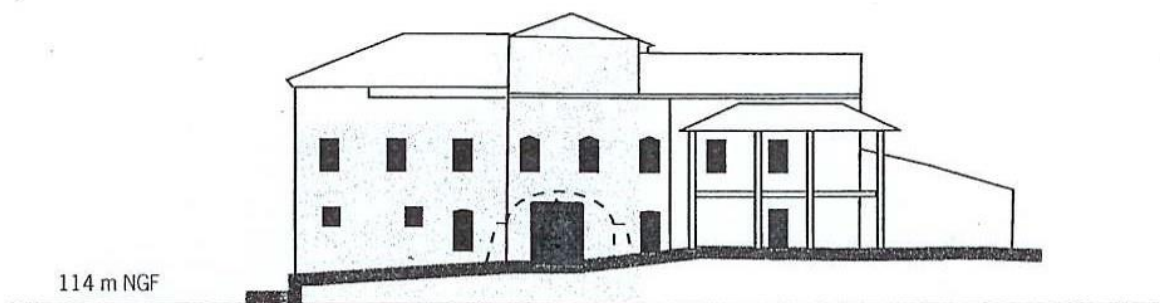


Figure 20 : Évocation axonométrique de l'état initial (Rel. et DAO R. Thernot).

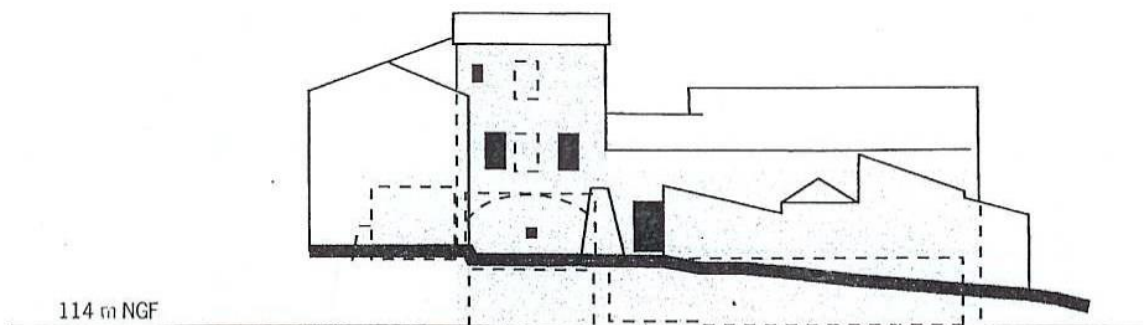
- la façade Nord actuelle est accessible par la Route Napoléon avec un recul visuel de 300 mètres environ.



façades nord



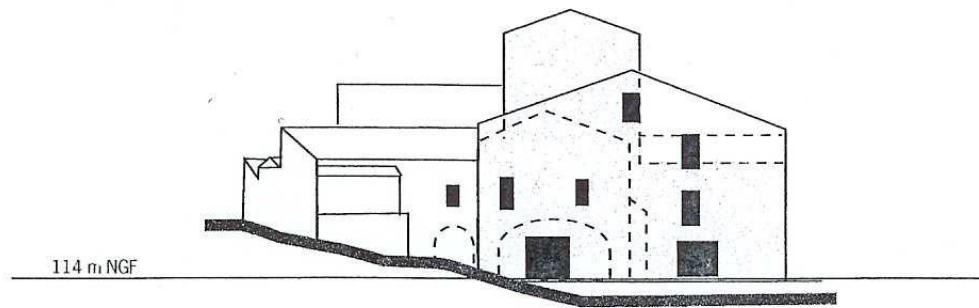
- La façade Ouest est desservie par la D 409 – Route de la Roquette avec un recul visuel de 300 mètres environ.



façades ouest



- La façade Sud est visible de la pénétrante Cannes-Grasse et du Chemin de Jylloue.

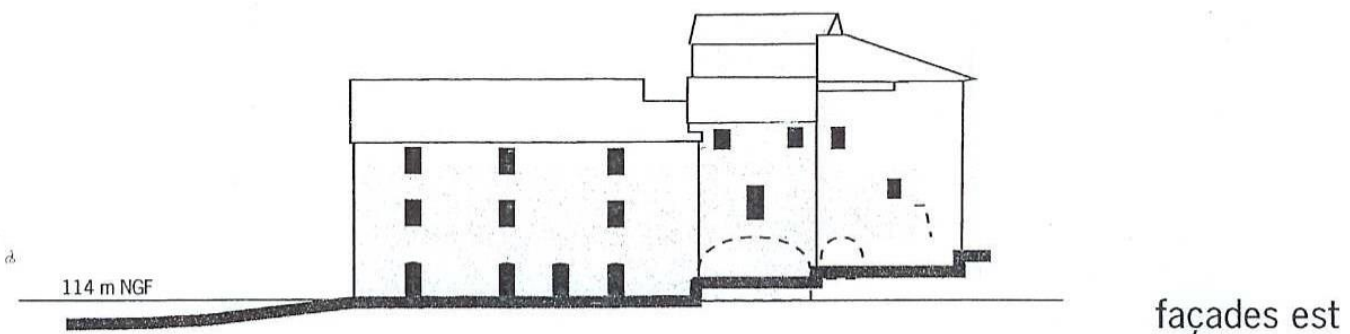


façades sud

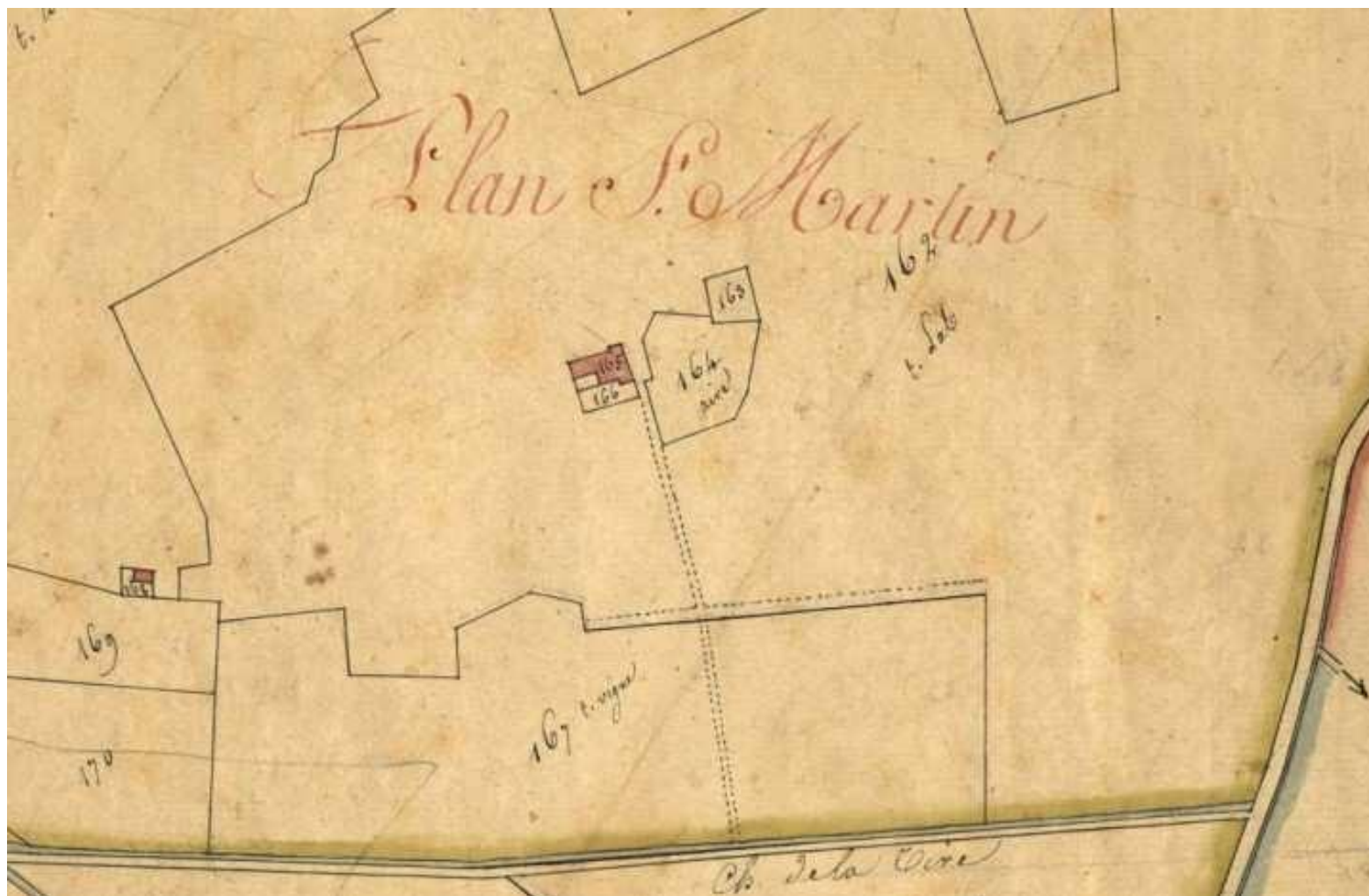


- La façade Est se voit depuis la voie ferrée et la desserte parallèle au Chemin de la Plaine

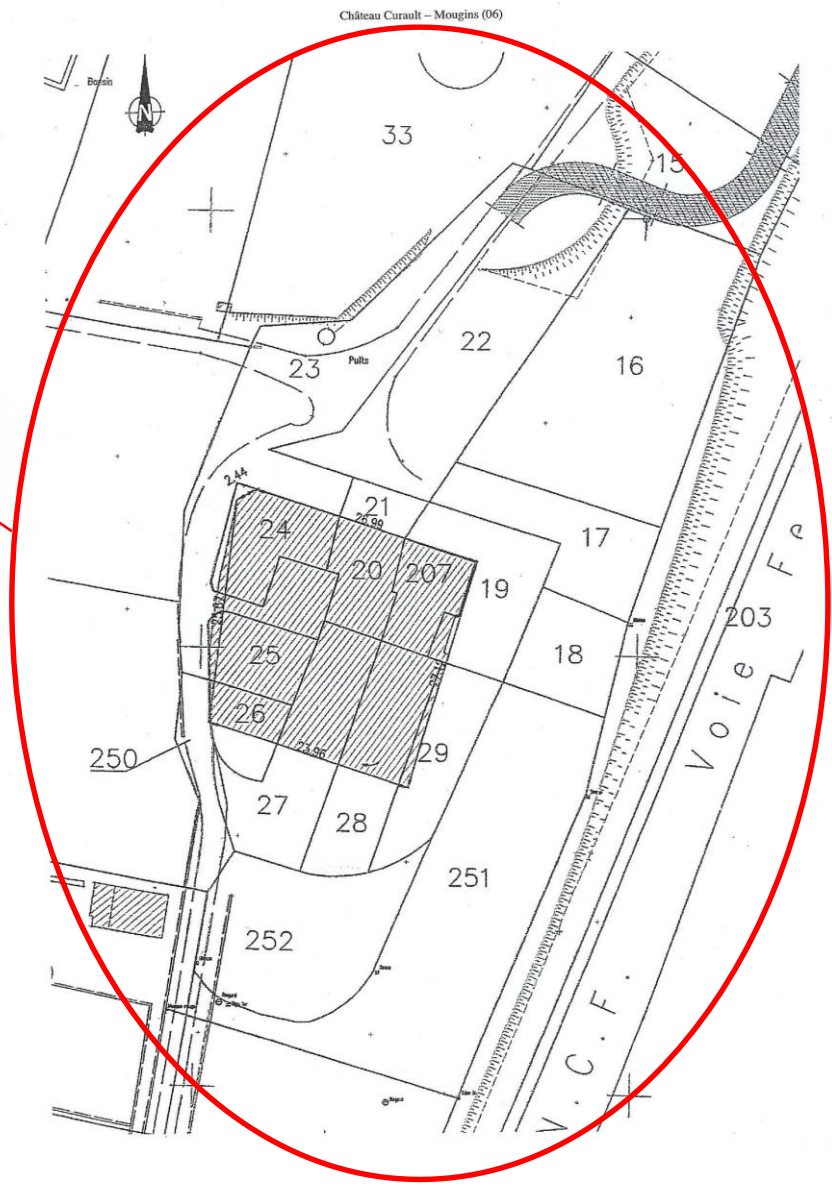
Château Curault – Mougins (06)



3. Extrait du plan cadastral *mentionnant la section et délimitant l'édifice*



Inscrit au Cadastre Napoléonien (1814) Planche section G 1ère feuille – Commune de MOUGINSNORD →



ZAC DE SAINT-MARTIN

29/07/1993



4. Notice historique sommaire

La vallée de Saint-Martin se situe à la croisée de trois villages : La Roquette sur Siagne, Mouans-Sartoux et Mougins à laquelle elle appartient. Son relief en terrasses avec ondulations de terrain (talwegs) est relativement humide avec de nombreux puits et ruisseaux rejoignant la Siagne. Des glissements et affaissements du sol (GAE5 et LE3A3) ont eu lieu à une centaine de mètres sur la pénétrante Cannes-Grasse partie montante il y a une dizaine d'années. Les découvertes anciennes et récentes ont révélé **un important site antique** dont plusieurs murs de fondation épousent une orientation similaire à la Bastide proprement dite : au XIXème siècle, **une nécropole de l'Antiquité tardive** a été mise à jour, au XXème siècle **le pied, la main et des éléments d'une statuaire romaine en métal cuivreux** sont trouvés aux alentours immédiats du Château du Comte de Currault, au XXIème siècle enfin les fouilles diligentées par l'INRAP de Nîmes ont sorti de terre **de nombreux fragments de dolia, du mobilier antique, tegulae, amphores, céramiques et pierres de construction en surface**. Des ramifications de cette implantation historique sont attendues à partir de cet épiscentre dans les fossés proches, les fosses, les limites parcellaires. La frange supérieure des colluvions holocènes garde la trace de mise en culture contemporaine.

On conçoit aujourd'hui qu'**un site antique d'exception et son double médiéval** soient conservés autour de la Bastide ainsi que sous le bâtiment lui-même. Il n'en demeure pas moins que ceux-ci sont en danger de dégradations et qu'il pèse sur eux une forte pression de la part de professionnels de l'immobilier qui souhaitent leur démolition et leur disparition. Cela constituerait une perte incommensurable pour notre patrimoine local, régional et national. La fortification correspondrait point par point au **bastion San Pietro** figuré sur cet emplacement au XVIème siècle par VITTOZZI (ancien donjon arasé parcelle AX20, rez-de-chaussée couvert d'une voûte d'arêtes de style gothique). Les deux puits extérieurs complètent l'ensemble dont un pourrait avoir été construit à la fin du XVIIème. L'aspect du noyau primitif défensif (4 corps de bâtiments en T dont le porche massif + caves respectives) évoquent une **commanderie domaniale** constituée d'une partie résidentielle/culturelle et d'une partie agricole/pastorale.

Ce que l'on peut percevoir aujourd'hui de **la propriété du Château du Comte de Currault** est le fruit d'une évolution architecturale moderne par fossilisation, addition voire prolifération de dépendances locatives et autres aménagements liés à l'exploitation : sont encore présents **un fouloir, une cuve de fermentation, un pressoir et un chai à tonneau pour le vin, une forge, un atelier de cerclage des tonneaux, des paniers pour la récolte des fleurs destinées à la parfumerie, des claies pour le séchage des fruits et la conservation des pommes de terre etc...** à l'étage de la tour une cuisine traditionnelle est conservée avec sa hotte de cheminée, son potager revêtu de carreaux vernissés, un tourne-broche mécanique à contrepoids, un évier en pierre avec égouttoir logé dans une niche et du mobilier d'époque.

En résumé :

Ce monument et ses abords restent sans parallèle dans l'architecture civile locale

Il existe une continuité entre les constructions tardo-antique et médiévale en tant que vaste unité paysagère, foncière et patrimoniale

“Un tel édifice compte peu d'équivalents conservés – ou étudiés – en Provence” (rapport THERNOT, 2006)

5. Plans et relevés de l'état actuel (schémas)

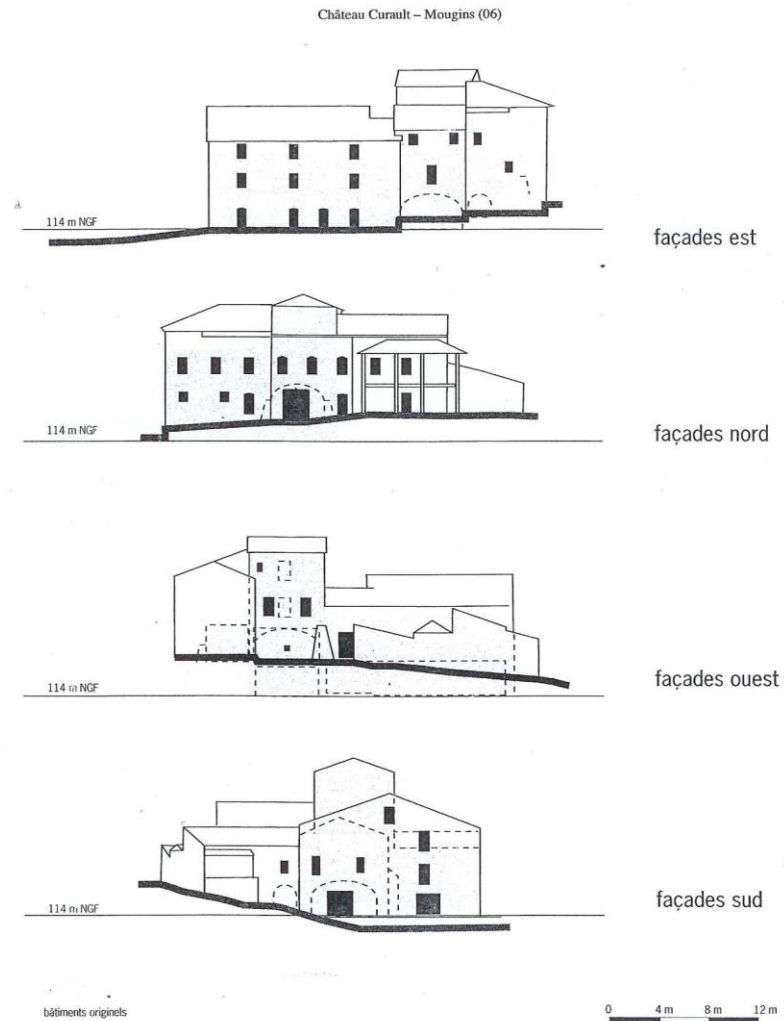


Figure 7 : Planche façades (Topo B. Fabry, DAO R. Thernot).

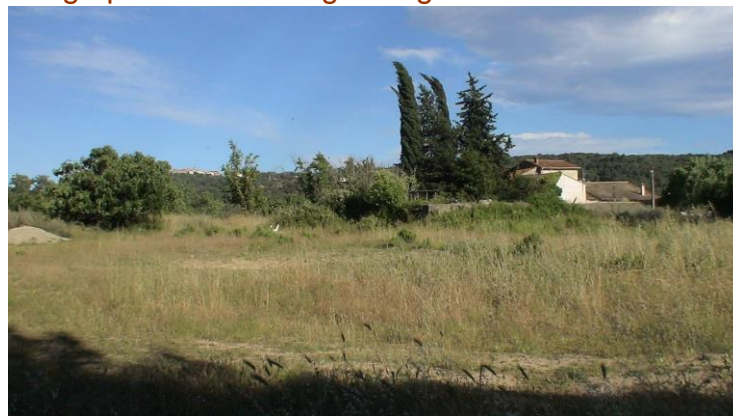
6. Photographies récentes : vues d'ensemble et éléments remarquables

Synoptique de forêt, pinède, chênaie, garrigue à l'entrée nord-ouest du site archéologique et paysager du Château de Currault



La commune de Mougins est perçue depuis des siècles comme singulière en matière paysagère et remarquable pour la qualité de son environnement. La préservation des pinèdes, chênaies et garrigues autour du grand déployé du Château de Currault est primordiale pour ne pas « dénaturer » les environs du site gallo-romain et médiéval. Ces Espaces Boisés mériteraient d'être classés et intégrés officiellement à une ZPPAUP – Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager – en complément d'un dispositif réglementaire qui devra être mis en oeuvre par le Conseil Général des Alpes-Maritimes. Ces voies inscrites au Plan Départemental des Itinéraires de promenade et de randonnée (PDI) permettraient ainsi un accès adapté à ce parc naturel et culturel de grande valeur, propice notamment au tourisme vert et aux sorties pédagogiques.

- **Vue panoramique :** “ Au sud-est, le village perché de Mougins à gauche et la bastide médiévale de Currault à droite “



La massivité de cette unité foncière agricole « survivante » (>15.000 m²) offre une visibilité dégagée à 360° et un panorama unique tant au sud (vue du village perché sur la colline de Mougins) qu'au nord (vues sur le pays grassois, le plateau de Caussols, les baous de Saint-Jeannet, les Préalpes...)

- **Façade nord du Château** : accès par chemin de terre. La voie ferrée est la limite est/sud-est du site ici sur la gauche



Au coeur stratégique du *Planum Muginum* de Saint-Martin (mentionné sur la Carte de Cassini) se trouve l'emplacement probable de la cité romaine d'Ad Horrea fondée par César Auguste (inscrite sur l'itinéraire d'Antonin Ier s. Et mentionnée sur la Table de Peutinger IVème s.) à deux kilomètres à vol d'oiseau du relais de poste *Cursus publicus* et de la Garde impériale installés sur le piton de l'actuel Mougins-Village. Aux greniers à blé antiques et à la nécropole installés à cette croisée des trois villages – Mougins, Mouans-Sartoux, La Roquette – succéderont au Moyen-Âge des exploitations agricoles (oliveraies, vignobles, labours) sous la protection d'un castel fortifié avec donjon, salle de résidence, chapelle rurale de style gothique à voûte d'arêtes, d'une part, et bâtiments domaniaux ruraux (grange, bergerie, fenil) d'autre part.



Cet ensemble exceptionnel de bâti médiéval occupe un quadrilatère de 30 m x 30 m comprenant 3 cours, un porche, trois pièces primitives du XIVème en RdC chacune avec cave, une tour carrée défensive de trois étages + quatre extensions du XVIIème au XIXème siècle dont la fameuse façade XIXème ornée de fenêtres en mitre chère au Comte de Curault ou Currault (1796-1857), célèbre parfumeur à Grasse associé à J. D. Méro de 1836 à 1839 (A.D.A.M. 03Q03813, D.M.P.D. n ° 246).

- **Vue aérienne**

Axe Cannes-Grasse orientation ouest / nord-ouest montrant l'imbrication déjà existante du site protégé de Plan Saint-Martin & Château de Currault

Il est délimité par la pénétrante Cannes-Grasse au sud, la voie ferrée à l'est, la route de la Roquette à l'ouest et l'Institut médico-éducatif au nord (limite droite de la photo). Au centre, le dépôt LECLERC, Cannes-électro-diésel, l'imprimerie Bosshard, Carestia, les cheminées Ledroff forment la partie sud de la ZAC. Dans les bois à droite de la photo, se trouve l'usine CHARABOT-FRANVAL constituant la partie nord de la ZAC ; entre ces deux parties de ZAC des maisons individuelles. **Mais ATTENTION : le site archéologique du Château de Currault ne fait pas partie de la ZAC, puisqu'il a été jusqu'ici protégé par la Ville de Mougins en tant que PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE, HISTORIQUE ET PAYSAGER, inscrit au P.L.U. et mentionné expressément dans la lettre adressée à la Mairie de Mougins le 13/01/1987 par Monsieur Jean GUYON, Directeur des Antiquités de la région P.A.C.A. n°0081, D.R.A.C., Ministère de la Culture.**



- **Vue en direction du nord-ouest**

Depuis les terres domaniales du Château de Currault, lieu-dit signalé dans la carte archéologique des Alpes-Maritimes n°1132 du 25.04.1986 comme un important site archéologique romain et médiéval (site n°446, source D.R.A.C.)

Puits au premier plan avec citerne masquée par des ronces et des roseaux ; Institut médico-éducatif à droite ; → Pays grassois, plateau de Caussols, baous de Saint-Jeannet et Préalpes en lisière à l'arrière-plan.



Des éléments de bâtis et de mobiliers celto-ligures, tardo-antiques et médiévaux se côtoient de façon manifeste et ostentatoire (source rapports de l'INRAP).

® Le puits : par affleurement d'assise gallo-romaine, par imbrications datant du XVIIème siècle et par fossilisations plus récentes ;

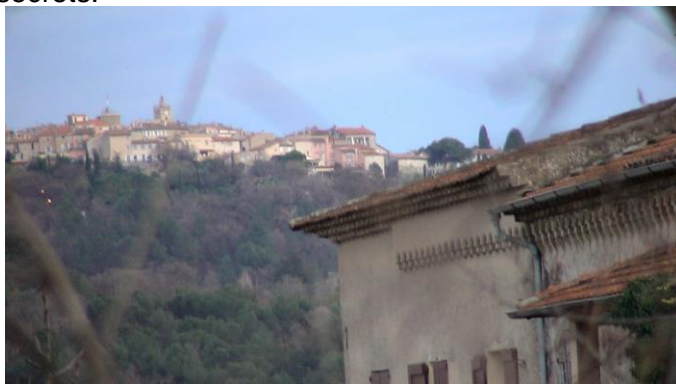
® La citerne : par superposition d'usages de réserve d'eaux pluviales liées aux pratiques agro-pastorales en *continuum* ;

® Les murs du lième siècle maçonnés et en pierres sèches : galerie dont 1 mur stylobate et 1 mur de fond (portique ouvert au midi + pavillon ou exèdre) ;

® Les murs et bâtiments du Vième siècle : riche en mobilier (importation de vaisselle, 265 tessons, issue d'ateliers tunisiens et à pâtes claires régionales, imitation de marmites égéennes) ;



Les triples gènoises, les faux merlons, les dentures en bandes lombardes confèrent aux bâtiments un aspect de **Palais de la Renaissance italienne**. Cette paléo-bastide apostolique dédiée à Saint-Martin devenue résidence comtale a été « fossilisée » par des aménagements artisanaux plus récents. Elle constitue un témoignage historique et architectural complètement atypique et unique dans toute la Provence qui n'a d'ailleurs pas encore livré tous ses secrets.



La croix dite « de Saint-Victor » en fer forgé se dresse sur la toiture apicale du Castel, l'ancienne *Turris* (aujourd'hui arasée d'un niveau) articulée avec un *Hospitium* (habitat). Sans communication avec cet ensemble, le long bâtiment (15m x 7m) accolé au sud est doté d'un corps en vaisseau de type abbatial présentant trois contreforts sur son flanc est. Il s'agirait là des derniers « murs » d'une **Commanderie Saint-Martin de Mougins** – aussi identifiée par Messieurs Edouard HUGUES et Michel FRANCHITTI, membres du Cercle d'Histoire locale & d'Archéologie de Mougins, comme l'**ancien fort San Pietro** représenté par VITTOZZI (dessin de MOGINO-MOUGINS datant du XVI siècle). Ce bastion fut jusqu'en 1153 placée sous la protection du Monastère Saint-Victor de Marseille (lignée patriarchale de Saint-Cassien) puis sous l'autorité de l'Abbaye de Lérins (Saint-Honorat) et des Diocèses d'Antibes (jusqu'en 1244) et Grasse (jusqu'à nos jours).



Présence d'un vaste cadre naturel : il existe une huitaine d'unités paysagères « en bosquets denses » - pins d'Alep, chênes pubescents, myrtes, cistes, plantes aromatiques – positionnées en couronne autour du parc historique de Currault. En partie centrale dominant des parcelles d'emblavures et de mise en cultures récentes de type labours, prairies, pâturages, cordons de terre (de récentes tranchées de délimitation ont été effectuées en avril 2008, ainsi qu'un abattage de grands arbres !)



7. Autres éléments documentaires et références

- A.** Article de presse, Nice-Matin, Mougins, Novembre 1984 intitulé “Archéologie : Des vestiges de l’époque romaine“
- B.** Extraits de l’étude de Pierre COSSON, Civitas Antipolitana, Histoire du municipe romain d’Antipolis, Serre éditeur, 1995 ; pages 158, 159, 160, 163
- C.** Fragments de la statue romaine retrouvée sur le périmètre Est du Château Curault, Musée d’Histoire locale de Mougins
- D.** Table de Peutinger mentionnant le camp *Ad Horrea*, réserves céréalières et entrepôt de l’empire romain sous Auguste 1er
- E.** Voies romaines dont la Via Julia Augusta (passant à Saint-Martin) reliant la Via Vintiana à la Via Aurelia, source idem B.
- F.** “ Mougins, son passé, ses monuments “, Syndicat d’Initiative de Mougins,1967
- G.** Eléments biographiques concernant Joseph Clément CURRAULT (1796-1857), parfumeur à Grasse et Mougins



MOUGINS

ARCHÉOLOGIE

Des vestiges de l'époque romaine

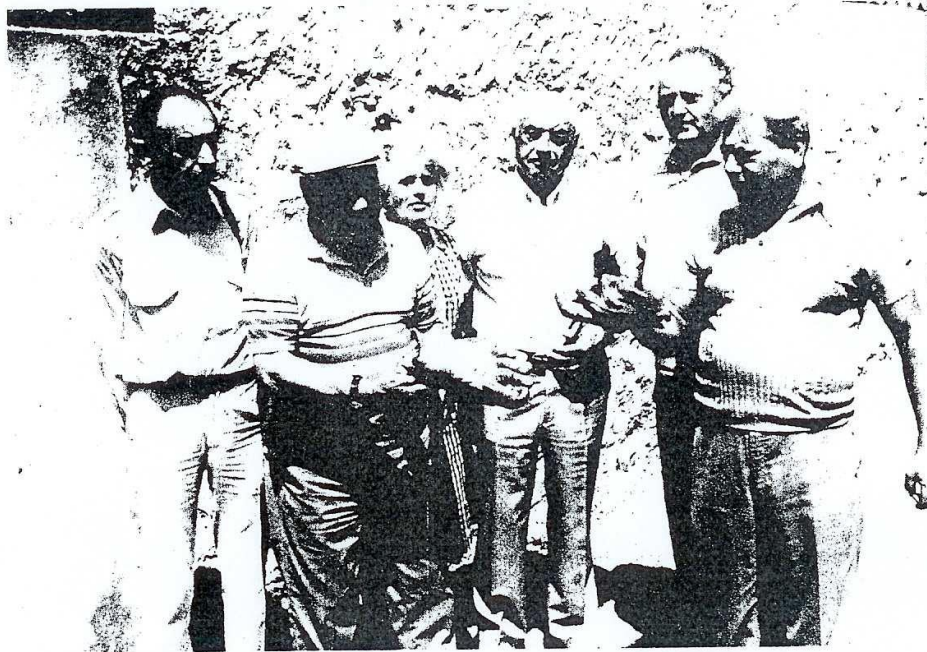
en 1890 au Plan-Saint-Martin, et plus précisément au lieu dit « Château du Currault » furent découverts le pied gauche et la main droite d'une statue de bronze d'époque romaine dont la hauteur fut évaluée à 2 m 80, d'après les dimensions des restes exhumés.

Le lieu n'était pas inconnu des archéologues puisque dès 1875 deux tombes à pierres plates et tuiles romaines, renfermant des squelettes et des armes en bronze, avaient été mises à jour par un agriculteur labourant son champ.

M. René Varaldi avait photographié ces découvertes le 27 juin 1910 qui furent par la suite présentées lors du congrès Rhodania en 1929. Depuis lors, les documents n'étaient pas réapparus. M. Hubert Dhumez, l'historien bien connu, dans son ouvrage « Campus des Orreis », paru en 1958, constatait avec regret que ces traces d'une époque si lointaine n'auraient jamais dû disparaître.

Le jeudi 1^{er} novembre 1984 fut donc un grand moment au dire de nos chercheurs, MM. Lambert, Hugues et Chesta. En effet, M. Lambert avait appris à la suite d'une longue enquête que les précieux vestiges étaient conservés par l'un des copropriétaires du château de Courrault, M. Antoine Rostagni, très connu à Mouans-Sartoux ainsi qu'à Mougins.

M. Lambert ayant fourni à M.



le Maire un rapport sur la localisation de ces vestiges, les services municipaux s'empresèrent d'alerter M. Vindry, conservateur du musée de Grasse, éminent spécialiste des affaires romaines.

Rendez-vous fut pris, M. Rostagni accueillit sur ses

terres MM. Lambert, Vindry, Hugues et Chesta. Chacun contempla avec émotion ces traces d'une importance historique et archéologique indiscutable.

Une commission municipale composée de trois adjoints,

MM. Tallent, Laurent, M^{me} Calvaire, s'est rendue sur les lieux, car ces pierres font partie intégrante du patrimoine culturel de Mougins nécessitant l'attention de la municipalité.

Il faut louer le travail remarquable des membres de l'asso-



ciation « Cercles d'histoire et d'archéologie mouginoises » qui, en quelques années, a redonné à Mougins et aux Mouginois le goût de leur histoire tout en contribuant à l'évolution de l'histoire et de l'archéologie.

(Photo J. Roche)

- Une fouille d'urgence sur un site près de La Napoule a permis de retrouver non seulement une villa gallo-romaine⁽²³⁾, mais a révélé un important atelier de potiers du milieu du I^{er} siècle après J-C, donc une production locale intéressante (céramiques, amphores, tuiles) qui a peut-être d'ailleurs travaillé conjointement avec une villa de Théoule dont le nom lui-même serait la transformation de «*tegula*».

- A la sortie de Mandelieu vers Les Adrets (Minelle), à une courte distance de la via Aurelia, se situe l'emplacement de la Chapelle Sainte-Marie prospectée récemment par une équipe du Centre Nucléaire de Grenoble. Il fut très vite établi par ce groupe que l'église s'élevait sur les ruines d'une villa gallo-romaine bâtie dans le courant du I^{er} siècle après J-C. C'est là que fut par la suite aménagé, dans le cellier de la ferme, un sanctuaire de Mithra (Mithræum). Les archéologues ont pu établir que la villa prospéra jusqu'à la fin du IV^e siècle. Mais dès le III^e, des thermes, décorés de peintures et retrouvés lors des fouilles, ont confirmé son importance. Son abandon, comme pour beaucoup d'autres «villæ», se situerait la fin du IV^e siècle, peut-être avec l'arrivée des Barbares.

- Sur les hauteurs, à la limite des communes de Mougins, Le Cannet et La Bocca, plusieurs domaines agricoles romains ont été décelés à Ranguin et à La Borde. Ils ont donné une nécropole, découverte déjà en 1884, mais aussi des lacrymatoires en verre irisé, des meules, des lampes, une lance, d'innombrables débris de poteries, et des monnaies dont une d'Antonin le Pieux (138-161).

- Sur la colline où se dresse Mougins, la présence romaine n'est apparemment pas évidente, encore qu'en 1934 y fut découverte une sépulture gallo-romaine classique⁽²⁴⁾, et récemment une pierre funéraire latine au nom d'une certaine *Valentina*. Mais tout au long de l'ancien chemin qui reliait Le Cannet au Plan de Grasse et à Opio, de nombreux et importants vestiges signalent une population dense :

- Une grande villa romaine a été dégagée à la base du castellaras «la Tête de Guillet», près de Notre-Dame de Vie (Mougins). Elle a donné en 1965-66 beaucoup de vestiges qui ont permis de constater plusieurs habitats s'échelonnant de l'âge du Fer jusqu'à la Pax Romana incluse.

- Notre-Dame de Vie se trouve à moins d'un kilomètre de là. Ce fut sans doute à l'époque romaine un grand centre de rassemblement. Le sanctuaire se dénomme ainsi seulement depuis le XVII^e siècle (1656). Auparavant et aussi loin que les chartes le permettent (la plus ancienne en 1259), l'église a toujours



Au pied de la «Tête de Guillet» Castellaras proche de Mougins.
une grande villa romaine fut occupée depuis l'âge de fer et toute la durée de la Pax Romana.

eu comme vocable «*Nostre Dame de Villevielhe*», preuve évidente qu'une agglomération fort ancienne, peut-être romaine, se trouvait là. Aucun vestige ancien n'a encore été trouvé à l'entour de la chapelle, mais d'une part, jamais aucune fouille systématique n'a été entreprise sur ce site important, et d'autre part, plusieurs inscriptions antiques ont été dégagées dans ce secteur : deux épitaphes funéraires païennes et un bel autel votif orné de trois lances croisées sur deux boucliers ovales et un *clipeum* (ayant peut-être eu une image en son centre) ont été rassemblés dans la chapelle; une autre inscription fut trouvée près de l'autoroute au pont de Campane (le Château). Ces quatre pierres gravées étaient situées au bord de l'antique chemin du Cannet à Opio⁽²⁵⁾. Une telle densité épigraphique en cet endroit ne se peut justifier que par une agglomération romaine conséquente («*Villevielhe*»), laquelle, à une époque médiévale d'insécurité, a sans doute éprouvé le besoin de monter se protéger et se fortifier au sommet de la colline. Nous serions peut-être alors sur ce site de Notre-Dame de Vie aux origines romaines de Mougins (?).

- Un site gallo-romain parmi les plus intéressants du municipe a été précisé au Plan Saint-Martin, limite des territoires de Mougins et de Mouans-Sartoux. De temps immémoriaux l'endroit a été considéré comme étant d'une antiquité privilégiée, et dans le haut Moyen-Age une église dédiée à Saint-Martin, et contrôlée jusqu'en 1153 par le monastère Saint-Victor de Marseille, s'élevait sur ce site et dominait toute la plaine. Elle a totalement disparu aujourd'hui⁽²⁶⁾. Mais des

B. suite

PIERRE COSSON

sarcophages, dont quatre d'enfants, une grande urne cinéraire en pierre, la partie supérieure d'un cippe, deux inscriptions funéraires au nom de Valeria et une statuette sans tête (Mars ?) ont été dégagés fortuitement autour de la chapelle où des fouilles seraient sans doute riches en surprises. Un chemin antique empierré se laisse encore deviner au vieux pont Saint-Martin dans le fond du vallon du Coudouron. Toute cette vaste surface de bonnes terres se dénomme depuis le Moyen-Age : «Planum Muginum» (le Plan de Mougins). Certains chercheurs⁽²⁷⁾ pensent avoir trouvé là le «Camp de Orreis», ce Camp des Greniers à Blé réserve de l'armée et de l'administration romaines, que quelques-uns avaient placé à La Napoule. La charte de 990 qui donne au Grand Prieur de Lérins, Garnier : «...in Mugino, Campus de Orreis.» (à Mougins, le Camp des Greniers à Blé), aurait été confirmée dans une vente de terre de 1504⁽²⁸⁾ où est spécifié, à Saint-Martin, un «Camin Deysorris» (un chemin des Greniers à blé)⁽²⁹⁾.

- La voie antique qui franchit le Coudouron sur le vieux pont Saint-Martin semble s'orienter vers le nord-ouest et le vallon de la Mourachonne. Or sur la rive gauche de ce ruisseau, subsiste sur la colline, le camp préhistorique de Peygros, confirmé par des murs en petit appareil, de la céramique sigillée, de nombreuses tegulæ... D'aucuns ont pensé que le village primitif de Mouans se serait développé sur ce site à l'époque romaine⁽³⁰⁾. Peut-être connut-il encore, jusqu'au Moyen-Age un calme relatif, puisqu'un texte du XI^e siècle lui réserve le titre de «petit vicus»⁽³¹⁾. Le nom de «Morsano» employé par le Cartulaire, conduit à penser que ce vicus aurait sans doute été à l'époque romaine celui de «Morsanis» dont la transformation aurait donné Mouans. Cependant Dauzat inclinerait plutôt à croire que le patronyme serait «Murtius» et que ses dérivés auraient abouti à «Mouans»⁽³²⁾.

- Y aurait-il eu, par ailleurs, sur le territoire de Saint-Martin, à l'époque romaine, un temple en l'honneur de quelque divinité ? C'est fort possible, car en 1890, au château de Currault, ont été déterrés quatre fragments en bronze d'une statue romaine colossale d'environ trois mètres de hauteur : un pied, une main, un doigt et un talon⁽³³⁾. A l'entour, de nombreux morceaux de marbre de qualité étaient découverts auxquels vinrent par la suite s'ajouter deux inscriptions latines incomplètes. Depuis longtemps on connaissait des tombeaux sur ce terrain : l'un, en 1875, avait donné un squelette de guerrier avec casque et épée de bronze, en bon état de conservation⁽³⁴⁾. La statue ne pouvait que représenter un dieu puisqu'il était pieds nus. S'agirait-il de Mars, que le vocable «Saint-Martin» rappelle avec insistance ?

— 160 —

HISTOIRE DU MUNICIPE ROMAIN D'ANTIPOLIS



Main et pied de bronze, vestiges d'une statue colossale découverts sur le site des Horrea du Municipie.

pressoir de grande taille et en calcaire local. Les nombreuses inscriptions funéraires romaines retrouvées sur place militent en faveur d'une grande nécropole, peut-être même d'un fanum qui, contigu à une source vénérée du peuple, serait à l'origine d'une chapelle paléo-chrétienne, point de départ du pèlerinage à la Vierge.

- Plus haut vers Peymeinade, autour d'un sommet culminant à 307 mètres d'altitude, le Candéou, une vaste huilerie, laisse deviner une importante villa éloignée de tout centre urbain. Connue depuis 1884, elle fut fouillée dès 1955, mais surtout de 1972 à 1975, et a révélé, près d'une source, une succession d'exploitations commencées avec les Romains dès le début du I^e siècle sur un site déjà occupé par les Ligures, et mis en valeur par les nouveaux arrivants. Le Candéou serait à l'heure actuelle la plus ancienne installation agricole romaine identifiée dans le municipie⁽⁴²⁾. A partir du milieu du II^e siècle, trois huileries apparaissent côte à côte en cet endroit, en partie creusé dans le sol pour recevoir les pressoirs sans faire souffrir les basses toitures des premières installa-

— 163 —

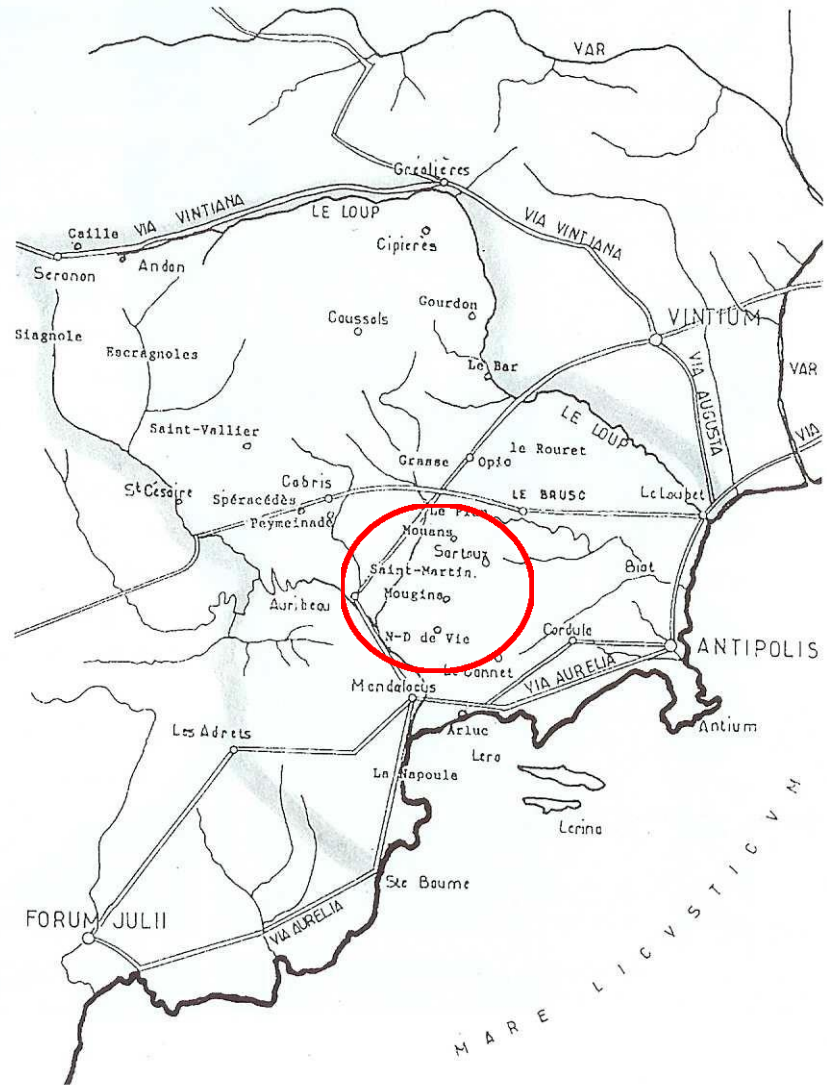
C.



D.



E.



Jean CLAUDEL-GUICHARD et Georges SINIBALDI

Mougins

Son Passé

Ses Monuments

Avant-propos de Fernand BENOIT
Membre de l'Institut

Dessins et présentation
Micheline EVERAERTS

Photographies de Jean BASTIEN

ÉDITÉ PAR LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE MOUGINS

L'Époque Romaine

AU temps des Romains, cette occupation du sol se précise, et de nombreuses traces en sont le témoignage. En particulier, les fondations d'une villa agricole ont été mises au jour.

Transportées dans la chapelle Notre-Dame-de-Vie, ou découvertes dans ses environs, des stèles funéraires rappellent la mémoire de plusieurs Mouginois ou Mouginoises qui ont vécu à cette époque et qui se nommaient Titus Flavius Valerius, Trebius Flavius Valerius, Valeria Paterna. Quant à l'épithaphe de Valeria Saturnina, elle a été trouvée au quartier Saint-Basile qui, sans doute pour cette raison, s'appelait autrefois quartier des Turnes.

Le quartier Saint-Martin a fourni lui aussi de nombreux vestiges de cette époque : inscriptions, stèle funéraire, fragments d'une statue de bronze, tombes renfermant des armes.



Crâne préhistorique
Outils taillés

Au quartier Saint-Basile, ont été mis également au jour un cadran solaire en poterie, une clochette de pâte, des clous de bronze, des pièces de monnaie.

Et puis les siècles s'écoulèrent à Mougins...

Joseph Clément CURRAULT

Né en 1796¹

Mort le 27 août 1857, à 61 ans²

I. Origine sociale et milieu familial³ :

Père : Balthazar Vincent Currault, avocat à Grasse

Mère : Marie Anastasie, s.p.

II. Mariage⁴ :

Epouse : Elisabeth de Ricouffe ; Contrat de mariage établissant le régime dotal.

III. Postérité⁵ :

Victor, parfumeur

Hyppolite, Henri, commis voyageur

Sébastien, Clément, militaire

IV. Activité professionnelle :

Il loue avec son associé J. D. Méro, une fabrique de parfumerie à la rue de l'Oratoire en 1836⁶.

En 1839, il achète seul une fabrique de parfumerie à la place de la poissonnerie⁷.

Il semble que la société formée entre J. Cl. Currault et J. D. Méro est dissoute dans ces mêmes années.

V. Fortune⁸ :

Actif de la succession, dont la fabrique de parfumerie place de la poissonnerie : 1918,40 francs

Vente Honoré LEVENS, propriétaire, s.p., de Mouans / Joseph Clément CURRAULT, parfumeur à Grasse, acte du 04.01.1839, Maître Sauvaire à Grasse

A.D.A.M., 400Q 02/0130, F. 240, transcription n° 77, M. Sauvaire, Acte de vente d'une parfumerie, place de la poissonnerie, 04.11.1839, H. Levens / J. Cl. Currault

« Une maison contenant un atelier de parfumerie qu'il possède en cette ville de GRASSE à la place de la poissonnerie touchant ladite place, deux rues et la maison appartenant à la Delle. CRESP et autres, ensemble une écurie et un entresol au-dessus qui se trouve à peu de distance de la maison dans la rue dite sans peur ; les dites écurie et entresol font partie d'une maison qui touche par côté à une jarrerie appartenant à MM. Guerin Frères ; l'écurie et entresol vendus ont par-dessus les appartements appartenant à la Delle. Court, ancienne domestique.

Les objets vendus appartiennent à M. Levens comme ayant été recueillis par lui dans la succession de la dame Jeanne Marie Court, sa défunte épouse dont il a été légataire universel suivant le testament du 25.12.1828 reçu par M. J. D. Sauvaire [...]

La dame Court les avait elle-même recueilli dans la succession de M. Antoine Escoffier Tombareilly en son vivant parfumeur, domicilié et demeurant à Grasse dont elle avait été l'épouse avant de le devenir de M. Levens et qui l'avait instituée la légataire universelle par le testament olographe en date du 30.01.1804. déposé dans les écritures de M. Fabre [...] ainsi que le cout ou couste ??? de l'acte de dépôt transcription et annexe dressé par le dit Maître Fabre le 01.06.1825 et enregistré le dix ; M. Escoffier Tombareilly les possédait lui-même comme les tenant de ses ancêtres partie en vertu d'acquisition qu'il avait faites par actes publics et la possession continué pour la veuve et par M. Levens remonte à plus de 30 ans. »

¹ A.D.A.M., 03Q 03813, D.M.P.D., n° 246, 24.03.1857, enreg. 10.02.1859 et le 27.08.1857, succ. De J. Cl. Currault

² Idem

³ Idem

⁴ Idem

⁵ Idem

⁶ A.D.A.M., 03Q 03701, F. 58, C. 4, Bail de location d'une fabrique de parfumerie, rue de l'Oratoire, J. F. Templier / J. D. Méro et J. Cl. Currault

⁷ A.D.A.M., 400Q 02/0130, F. 240, transcription n° 77, M. Sauvaire, Acte de vente d'une parfumerie, place de la poissonnerie, 04.11.1839, H. Levens / J. Cl. Currault

⁸ A.D.A.M., 03Q 03813, D.M.P.D., n° 246, 24.03.1857, enreg. 10.02.1859 et le 27.08.1857, succ. De J. Cl. Currault

8. Note précisant le contexte et les motivations de la demande

Permis de démolir déposé à la mairie de Mougins le 14 mars 2006 sous le n°PD 006608506D0004 par Alta CRP Mougins pour le terrain ZAC Saint Martin, Château Curault cadastré AX n°2, 3, 15 à 35, 39 à 44, 57, 58, 61 à 64, 207, 250 à 253, 290 à 293, 314, 323, 335, 339, 341 ; reçu le 14 mai 2006 à la Préfecture de la Région P.A.C.A. référencé B3780, 2006/189 – Patriarche Dossier 8018 N°2006-376, cité par l'INRAP, Rapport de Robert THERNOT, Arrêté de prescription n°2006/3780, Code INSEE n° 06 085 ;

Le Plan Local d'Urbanisme établi et adopté par le Conseil municipal mouginois le 26 Mars dernier identifie ce Château et ses abords comme un élément patrimonial remarquable à protéger pour des motifs d'ordre culturel historique et écologique (article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme). A ce titre, nous pensons qu'il faut mettre en oeuvre tous les moyens légaux susceptibles de sauvegarder les biens mobiliers et immobiliers *in situ* et encourager les études archéologiques complètes demandées par l'INRAP en conclusion de ses récents rapports d'expertises qui se sont avérés fructueux (*structures + mobilier romain Ile siècle de notre ère*). Après vérifications, il ressort de plus que ce secteur incluant le Château est manifestement situé hors de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC Saint-Martin) et ne devrait en aucun cas être concerné par cette dernière dont le devenir est à ce jour encore incertain.

Requête :

Nous souhaiterions prendre auprès du Conservateur régional des Monuments historiques et de la D.R.A.C. P.A.C.A. la garantie que les préconisations du Plan Local d'Urbanisme sur ce point, **à savoir la sauvegarde et la mise en valeur de ce site unique**, seront bien respectées par notre Municipalité et tout aménageur éventuel de la ZAC Saint-Martin située en limite ; Il ne faudrait pas que ce Château historique du XIVE-XVe siècles soit mis en péril. Nous savons qu'une demande d'autorisation de démolir a pourtant été demandée (voir ci-dessus) par un promoteur et reçue par le Maire de Mougins, Monsieur Richard GALY en vue d'être accordée. Nous avons donc toutes les raisons d'être préoccupés et nous nous mobilisons.

Nous sollicitons l'appui des plus hautes autorités pour dénoncer cette destruction programmée d'une partie importante du patrimoine de notre région et de notre pays. Nous soutenons par la présente étude **une demande de classement du lieu-dit Château Curault au titre de Monument Historique** et toutes autres procédures pour assurer sa pérennité et sa réhabilitation voulue par un très grand nombre de nos concitoyennes et concitoyens.

Madame Françoise BERNARD, Présidente de l'A.D.C.V. Saint-Martin à Mougins.